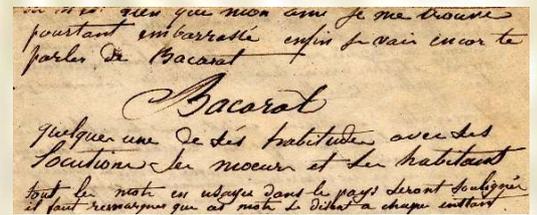


**BACCARAT en 1830**  
**lettre de Michel OUDART**  
**à Salvador JUFFET**

... Enfin, je vais encore te parler de Baccarat, quelques-unes de ses habitudes avec ses locutions, ses mœurs et ses habitants. Tous les mots en usage dans le pays seront soulignés.



Baccarat est à six lieues de Lunéville. Son terrain, fortement accidenté, produit à l'œil un effet un peu désagréable, car il est impossible de découvrir la campagne au-delà d'un quart de lieue. Le village, qui compte 1500 habitants, sans comprendre la verrerie, est séparé en quatre parties qui, quoique très rapprochées, portent pourtant un nom différent. Ainsi, vous entrez dans [Frouard] qui se compose de 20 maisons à peu près ; vous suivez la route, et au bout de dix minutes vous êtes dans [...]. Dix minutes plus loin, vous traversez Deneuvre ; vous passez un pont qui est sur la Meurthe et vous voilà dans Baccarat. C'est là où sont l'église, la mairie et la maison curiale, l'école. Tous ces petits villages, quoique portant un nom différent, sont pourtant toujours Baccarat, mais il faut pourtant vingt minutes pour parcourir le pays.

Les maisons sont grossièrement bâties avec de mauvaises pierres, du sable et de la chaux. Elles sont toutes couvertes avec de petites planches taillées en forme de tuiles ; et, sur les murailles, on met encore de ces mêmes petites planches qui recouvrent entièrement la maçonnerie, de sorte que cela leur donne l'air de cabanes des animaux au Jardin des Plantes.

Ces maisons n'ont jamais plus d'un étage, encore ce premier étage sert-il presque toujours de grenier, les habitants se tenant au rez-de-chaussée. L'intérieur des maisons est ainsi distribué : une salle d'environ quatre-vingt-cinq pieds carrés que l'on appelle la poëlle, à cause que c'est dans cette pièce que l'on fait du feu. Il y a dans le mur une espèce de niche où on a bâti avec des briques un fourneau qu'ils appellent le tacq. On y brûle à profusion des éclats de bois qu'ils nomment étaille et des souches appelées tocq. Vous trouvez pour tout meuble, dans cette pièce, une table qui peut avoir 10 pieds de long, avec un banc de chaque côté ; puis, une espèce de buffet sans porte où toute la vaisselle est étalée, ce qui ressemble à un étalage de faïenciers : ils appellent ce meuble un desservant.

Une autre pièce est destinée à la lessive et à la cuisson du pain Il y a dans cette pièce une cheminée où vous pouvez tenir une douzaine autour du feu, et où un tambour major pourrait se tenir debout avec colback et panache sans craindre de toucher en haut (pas en haut de la cheminée, en haut de la tablette : je ne peux pas trouver le mot). L'intérieur de la susdite est garni de jambon, de lard, de saucisson et autres, en si grande quantité que la fumée a peine à se frayer un passage, de sorte que plus de la moitié de cette fumée est forcée de revenir sur elle-même, et vous enfume les habitants presque autant que le jambon ; ils disent que cela vaut mieux et que, plus ils sont gênés par cette fumée, meilleur sera le lard... le cochon.

Une troisième et dernière pièce sert à coucher toute la famille, et souvent deux [*familles*], car presque toujours les enfants qui se marient restent chez leurs parents. De sorte que les 6 ou 7 enfants, les enfants des enfants, tout cela couche pêle-mêle. Ce qui fait que cette pièce contient jusqu'à 5 ou 6 lits, composés d'une paille en paille de blé, et d'une autre en maïs ou blé de Turquie, décorée du nom des matelas. J'ai oublié de dire que l'on soufflait le feu avec un canon de fusil : on souffle par le bout et le vent sort par la lumière. Chacun prend cela à tour de rôle, ce qui me paraît malpropre ....

Le devant de chaque maison est orné d'un superbe tas de fumier où chaque habitant va là déposer la digestion des pommes de terre. J'ai vu une mère battre son enfant pour avoir été sur le fumier de son voisin ; c'est, je crois, pousser l'avarice au dernier point. Pourtant quelques propriétaires ont fait établir derrière leurs maisons des communs que l'on appelle chiottes.

L'occupation des indigènes consiste dans la culture des pommes de terre, qu'ils appellent le pain de Lorraine, et l'engrais du cochon. Chaque individu possesseur d'un ou plusieurs de ces intéressants animaux le confie à la garde d'un homme qui en a souvent jusqu'à 400. Voici le moyen qu'ils emploient pour amener à lui, chaque matin, ces pensionnaires : cet homme est muni d'un long cornet en fer blanc qui donne à peu près le son d'un mauvais cor de chasse. Il commence sa musique dès 3 heures du matin par un bout du village, et à chaque porte donne un coup de trompe, de sorte que cet avertissement fait lever les propriétaires, qui vont ouvrir le rédent à sa bête chérie. Le soir, même manège de la part de l'homme à la trompe pour les faire rentrer.

Les rues sont, comme on le pense, bien souvent sans lanterne. Ce qui fait que, lorsque vous n'avez pas pris la vôtre (chaque personne en possède une ; j'ai aussi la mienne), vous vous heurtez dans les immondices qui sont devant chaque porte, et il est rare que vous tombiez sur des roses. Les rues ne sont pas pavées ; seulement, tous les ans, chaque propriétaire est tenu de jeter devant la porte un tombereau de cailloux, et, comme elles sont peu fréquentées, ces derniers restent longtemps entiers, de sorte que, si vous n'êtes pas possesseurs d'une paire de sabots, chaussures plus qu'à la mode ici, vous êtes sûr de vous meurtrir les pieds.

La mairie qui est la plus belle maison de l'endroit est occupée par Monsieur le maire, son adjoint et l'appariteur, lequel est continuellement occupé à proclamer, à son de caisse, les maisons terrain à vendre, la conscription, les objets perdus les à affouages. Il y a très peu de temps que la commune possède un appariteur. Voilà comment on s'en passait : on prenait le dernier marié du pays et il fonctionnait jusqu'à ce qu'un autre se marie. Mais, depuis que la commune se trouve assez riche pour donner 150 francs par an, et qu'elle a réuni assez de fonds pour acheter une caisse, on a supprimé le trotte brotte qui n'avait pas de caisse et était obligé de crier pour attirer l'attention. Je crois que l'on nommait cet homme trotte brotte, parce que brotte en patois veut dire boue ; alors, de là, trotte brotte : homme qui trotte dans la boue.

Les boutiques n'ont pour toute enseigne que (le) mot : un tel marchand. De sorte que comme il y a pas d'entrée ou aucun étalage, si vous voulez boire une chope ou être susceptible d'entrer chez le pharmacien, que voulez une paire de souliers, vous entrez chez le boucher et ce n'est qu'après être entré successivement dans 10 boutiques que vous trouvez une maison l'on ne vend rien, quoique pourtant il y est écrit « marchand ». ; mais dans cette dernière habite à un marchand de farine qui ne vend que le jour du marché, et encore n'est-ce ce pas chez lui qu'il a sa marchandise, mais bien à l'étape à deux lieues de là.

#### La verrerie

La verrerie est administrée par Monsieur Godard propriétaire, et propriétaire aussi une forte partie de la cité Bergère à Paris. Homme de soixante-dix ans, de beaucoup d'esprit, ancien fournisseur aux armées, et décoré de la croix de la légion d'honneur, faveur et qu'il doit à Charles X dans une visite et qui fit à l'établissement en 1826.

Elle est dirigée par Monsieur Toussaint, homme d'un haut mérite sous le rapport du ...(nuancier chimique). Monsieur Toussaint d'un maître de poste de Charleville qui vendit son bien pour donner à son fils toute l'éducation qu'il faut à un habile staticien. Monsieur Toussaint sortit à vingt-deux ans de l'école Polytechnique avec Monsieur Beudin que tu connais. Il fut une année, avec de 600 francs d'appointements, employé dans la mine de Ste Marie, et entra à vingt-trois ans directeur de la verrerie de Baccarat. Monsieur Toussaint possède aujourd'hui 4.000 francs de biens. Il y a quarante-trois ans. Homme dur, incapable de passer une faute légère, ne revenant jamais sur sa première opinion, mais juste et obligeant pour la personne dont la conduite est sans reproche.

Monsieur Valori, chef du magasin, 36 ans, fils d'un garde de forêt, qui vint il y a seize ans commis à 25 francs par mois dans le dernier dénuement. Aujourd'hui, ce même Valori possède 40 mille francs grâce à un mariage qu'il a contracté avec est une vieille rentière du pays, ce qui lui valut aussi son avancement et une place de 3.000 francs. Homme sot, vaniteux et fier à l'excès, traitant l'ouvrier comme du nègre, il est aussi chef de du taillier ( ?).

Monsieur Brice, caissier brutal, inhumain, insolent et paresseux : c'est un lorrain.

Monsieur Chamblan, chimiste et sous-directeur. Homme excellent, parisien dans toute l'acceptation du mot, aimant la gaudriole et le calembour, trop franc état assez riche pour être bien vu par ses collègues, prenant toujours le parti des ouvriers, enfin un parisien.

Enfin 10 commis au bureau et au magasin, tous indigènes, n'ayant pour tout mérite que de savoir calculer et de travailler en redingote : de vrais chieurs d'encre.

200 verriers, tous plus bêtes les uns que les autres, gagnant tous 200 francs par mois, et criblés de dettes.

400 tailleurs de tous les pays, gagnant de 100 à 150 francs par mois, et faisant passer tout cela en liquide.

100 manœuvres à vingt-deux sous par jour,

20 ciseleurs et sculpteurs (à) 3,50 francs par jour,

10 emballeurs, 10 de menuisiers, 5 mécaniciens,

10 maçons et charpentiers, 3 ferblantiers,

20 minionneurs (hommes occupés à la fonte des plombs),

Environ 50 femmes occupées à envelopper, essuyer et chercher le groisil (déchet du verre).

Enfin la verrerie compte 1000 personnes travaillant, la paye monte à 25.000 francs par mois. Il y a quantité de, gamins femmes et même des hommes qui ne gagnent que 10, 15 et 20 francs par mois.

Il y a 9 halles avec chacune 2 fours ; à chaque four, il y a douze places occupées ainsi qu'il suit : le maître verrier, 2 souffleurs, 1 carreur et 8 gamins.

Les tailleurs sont aussi par compagnies : le maître, le premier compagnon, le deuxième compagnon et 2 apprentiers. Il y a environ 70 compagnies à 6 et 7 tours chacune, et il n'y a que deux roues pour faire marcher tout cela. Aussi, quand la rivière est basse, la moitié travaille de midi à minuit, et l'autre moitié de minuit à midi. Il y a aussi une scierie qui fonctionne pour le bois de travail et une autre pour le bois de chauffage. On scie une demie une corde de bois en quatre minutes. On use, rien que pour le bois de chauffage des fours, 5 000 cordes de bois par année. Ceci ne paraît pas étonnant quand on pense que, pour le four et pour la fonte du plomb et du calcinage des cailloux, il faut du feu toute l'année, jour et nuit. Il y a des hommes qui ne sont occupés qu'à cela. Ils sont doublés et se relayent toutes les quatre heures.

Tous les ouvriers ne sont pas logés dans la verrerie. Tous ceux qui travaillent aux halles sont logés de droit, et cela pour éviter au veilleur de nuit qui réveille les verriers à 3 heures du matin d'avoir trop de chemin à faire, ce qui causerait un retard dans le travail. Ensuite tous les chefs d'atelier sont logés de droit aussi.

Chaque chef d'atelier et maître dans son atelier (doit) garder les clefs chez lui et ne doit les remettre qu'à Monsieur Toussaint ou sur un ordre écrit de lui, et cela après les heures de travail ou les jours de fête. Ainsi une fois 7 heures sonnées, ce qui se fait au moyen d'une cloche, tous les ateliers doivent être évacués, et à 7 1/2 une autre cloche sonne ce que l'on nomme la retraite, et si l'un des veilleurs de nuit, qui alors commence sa ronde, voit de la lumière, il doit en faire son rapport. Ainsi pour cuire les mouffles, il m'est bien défendu de commencer à cuire si je ne dois pas fini à 7 heures.

Toutes les précautions sont pour éviter les incendies qui sont très fréquents ici, les maisons étant presque toutes en bois de sapins comme je l'ai dit plus haut.

Par exemple, ces ordres ne s'entendent pas dans les ménages ; vous êtes libres de faire ce que vous semble chez vous.

Chaque chef d'atelier a sous sa garde 50 paniers (?) à incendie et une clé de l'endroit où sont les pompes, ainsi qu'un passe-partout qui ouvre tous les autres ateliers. Il y a aussi la liste des ustensiles nécessaires à sa profession, un double est au bureau, et tous les ans lors de l'inventaire qui se fait au mois de juillet, il doit retrouver tout ce qui lui a été confié. Si quelque chose se trouve perdu et qu'il ne puisse pas dire où cela est passé, on lui porte à son compte et on lui retient au bout du mois.

Aucun chef d'atelier, chef de compagnies, ouvrier ou apprenti ne paye de casse, si pourtant il fait voir au moins deux morceaux de la pièce cassée. Dans le cas contraire, non seulement on lui retient le prix, mais il est renvoyé sur-le-champ, car alors on le soupçonne de vol.

Les mots italiques sont indiqués tels dans le manuscrit.  
Les mots entre parenthèses sont supposés, car illisibles

*De verrerie*

La verrerie est administrée par monsieur godard propriétaire, et propriétaire aussi d'une partie de la cote de verre à Paris. Homme de 50 ans de savoir, d'un esprit ancien pourvu aux armes et de la croix de la légion d'honneur. Homme qui fut à la charge de Paris sous une robe pendant l'établissement en 1836.

Il est dirigé par monsieur tuchant homme de bien mérité pour le rapport de science chimique et administrative. Monsieur tuchant est fils de son maître de la part de charbonnelle qui avait été bien pour donner à son fils toute l'éducation qu'il faut à un habile entrepreneur. Monsieur tuchant sortit à 22 ans de l'école polytechnique avec monsieur beudin que la comédie a fait une année avec 500 francs d'appointement employé dans les mines de la marine et entra à 23 ans directeur de la verrerie de baguac mandain tout ce qu'il a fait de bien et a 43 ans homme sûr incapable de parler une fautive légère ne pouvant jamais sur sa première opinion mais fût et obéissant pour la personne dont la conduite est sous approches.

Monsieur Valère chef de magasin 36 ans fils de son maître de verre qui vaut 1000 francs par mois sous le dernier d'appointement aujourd'hui ce monsieur valère possède 40 mille francs d'achat à un mariage qu'il a contracté avec une jeune personne de sa part ce qui lui valut aussi son avancement et une place de 3 mille francs. Homme d'at. Vanitéux et fier à l'égard de son travail comme de sa vie et est aussi chef de verrerie.

Monsieur Pierre caillier brutalement opprimé insolent et paresseux est un forcené.

Monsieur chambellan chimiste et sous directeur homme excellent parisien dans toute les branches de son métier la gaudriole et la calambourg trop franc et pas assez riche pour être bien vu par ses collègues présente toujours la partie de son caractère en son parisien.

Enfin 10 commis au bureau et au magasin tous indigènes n'ayant pour tout mérite que de savoir calculer et de travailler en redigiste du main chéri d'encre.

200 verriers tous plus petits les uns que les autres gagnent tout au plus par mois et ce qui de l'atelier.

400 tailleurs de tout les pays gagnant de cent à 50 francs par mois et font parler tout cela en liquide.

100 menuisiers à 22 sous par jour.

20 ciseleurs et sculpteurs 3 f 50 par jour.

12 emballeurs 10 menuisiers & mécaniciens.

10 maçons et charpentiers 3 fontaineux.

20 menuisiers (homme occupés à la porte de la porte).

Il y a quantité de gamins femme et même des hommes qui ne gagnent que 10 f et 20 francs par mois.

Il y a deux halles avec chacune deux fours à chaque four il y a 12 places occupées ainsi qu'il faut la machine verrerie 2 souffleurs un carreux et 3 gamins.

Les tailleurs sont aussi par compagnies le maître le premier compagnon le deuxième compagnon et 3 apprentis. Il y a environ 50 compagnies à 6 f 7 tours chacune et il n'y a que deux roues pour faire marcher tout cela. Aussi quand la verrerie est faite le maître travail de mille à présent et l'autre maître de mille à mille. Il y a aussi une seirie qui fonctionne pour le bois de travail et un autre pour le bois de chauffage. On seise une demi corde de bois en quatre minutes on est bien que pour le chauffage une heure & mille corde de bois par année ce ne paraît pas étonnant quand on pense que pour le four et pour la porte de chauffage et la calcinage du verre il faut de plus toute l'année pour et nuit il y a des hommes et de l'ajout toute les heures.

Tout les ouvriers ne sont pas logés dans la verrerie tout ce qui travail aux halles et logé de droit et cela pour éviter au veilleur de nuit qui veille le verre à 3 heures du matin d'avoir trop de chemin à faire ce qui causerait un retard dans le travail en outre tout le chef d'atelier son logé de droit aussi.

Chaque chef d'atelier et maître dans son atelier garde les clefs chez lui et ne doit les remettre qu'à monsieur tuchant ou sur un ordre écrit de lui et cela après les heures de travail ou le jour de fête.

Ainsi une fois 7 heures sonnées ce qui se fait au moyen d'une cloche tout les ateliers doivent être évacués et à 7 1/2 une autre cloche sonne ce que l'on nomme la retraite et si l'un des veilleurs de nuit qui alors commence sa ronde voit de la lumière il doit en faire son rapport. Ainsi pour cuire les mouffles il m'est bien défendu de commencer à cuire si je ne dois pas finir à 7 heures.

Toutes les précautions sont pour éviter les incendies qui sont très fréquents ici les maisons étant presque toutes en bois de sapins comme je l'ai dit plus haut.

Par exemple ces ordres ne s'entendent pas dans les ménages vous êtes libres de faire ce que vous semble chez vous.

Chaque chef d'atelier a sous sa garde 50 paniers (?) à incendie et une clé de l'endroit où sont les pompes ainsi qu'un passe-partout qui ouvre tous les autres ateliers. Il y a aussi la liste des ustensiles nécessaires à sa profession un double est au bureau et tous les ans lors de l'inventaire qui se fait au mois de juillet il doit retrouver tout ce qui lui a été confié. Si quelque chose se trouve perdu et qu'il ne puisse pas dire où cela est passé on lui porte à son compte et on lui retient au bout du mois.

Aucun chef d'atelier chef de compagnies ouvrier ou apprenti ne paye de casse si pourtant il fait voir au moins deux morceaux de la pièce cassée. Dans le cas contraire non seulement on lui retient le prix mais il est renvoyé sur-le-champ car alors on le soupçonne de vol.